

06 fév 2009 -12:24

Appartient à [Conseil des ministres du 6 février 2009](#)

Agence spatiale européenne

Décisions du Conseil ministériel de l'Agence spatiale européenne (ESA) à La Haye

Décisions du Conseil ministériel de l'Agence spatiale européenne (ESA) à La Haye

Le Conseil des ministres a pris acte des engagements pris par la ministre de la Politique scientifique Sabine Laruelle lors du [Conseil ministériel de l'Agence spatiale européenne](#) qui s'est tenu à La Haye les 25 et 26 novembre 2008.

Le Conseil ministériel de l'ESA a adopté quatre résolutions :

- une résolution sur le plan à long terme et sur les programmes de l'ESA : "The role of space in delivering Europe's global objectives";
- une résolution relative au niveau des ressources de l'ESA,
- une résolution relative au Centre spatial guyanais pour la période 2009-2013,
- une résolution relative à l'évolution de l'ESA.

L'ESA poursuivra ses activités "classiques", à savoir la conduite de programmes scientifiques (en sciences spatiales, en exploration, en microgravité, en observation de la terre), de développement d'infrastructures (lanceurs) et de programmes applicatifs (télécommunications, navigation, observation de la Terre). Par ailleurs l'ESA renforcera sa coopération avec l'Union européenne.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture
Avenue de la Toison d'or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 250 03 03
<http://www.sabinelaruelle.be>